

AMELIORER NOTRE ACCOMPAGNEMENT SYNDICAL DES SALARIES PORTEURS DE HANDICAP DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

Organisme : CFDT Union Régionale Interprofessionnelle Auvergne-Rhône-Alpes (CFDT URI AURA)

Cadre légal : Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESES)

Axe de la nomenclature : Santé, sécurité, amélioration des conditions de travail et négociation collective

Concepteur : CFDT URI AURA

Partenaire pédagogique : Action soutenue par l'AGEFIPH

Durée de l'action : 1 jour (7 heures effectives) – en présentiel

Public visé : Adhérents et Militants du secteur Privé et Public tels que Représentants du personnel (RP), élus (CSE, SSCT), Délégués Syndicaux (DS), Représentants de Section Syndicale (RSS)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Démarche inductive et déductive
- Modalités pédagogiques expositives, interrogatives et actives, alternant analyse systémique, simulations pleine échelle et apports théoriques

L'objectif de ces modalités est d'interpeller, de susciter le questionnement et la réflexion chez l'apprenant, d'échanger et de transmettre

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Identifier et caractériser** l'impact de l'environnement du point de vue ergonomique, organisationnel, relationnel pour le salarié en situations de handicap (physique, sensoriel et cognitif) et son poste de travail
- **Connaitre** le cadre juridique lié à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) et à la lutte contre les stéréotypes à l'origine de discriminations, ainsi que les responsabilités légales de l'employeur

- **Savoir mobiliser les réseaux d'acteurs institutionnels internes et externes** (MDPH, LADAPT, AGEFIPH, FIPHFP) pour accompagner les parcours professionnels individuels
- **Structurer la négociation collective** d'entreprise (accords handicap) et piloter les leviers syndicaux de représentation pour prévenir les discriminations et sécuriser le maintien dans l'emploi
- **Connaitre les outils** pour mettre en œuvre une action syndicale efficace d'accompagnement, de conseil, de sensibilisation et de négociation

En synthèse : L'objectif de cette formation est d'informer et sensibiliser les adhérents et de permettre aux militants et élus CSE/SSCT/DS/SSE de mieux appréhender le handicap et les situations de handicap, de connaître les moyens d'action, les enjeux et leviers pour agir efficacement dans son entreprise ou Institution pour mener une action efficace et pragmatique en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap, tout en s'appuyant sur la réglementation en vigueur

PROGRAMME

M0. Accueillir les stagiaires et instaurer un climat favorable au bon déroulement de la formation

M1. Identifier les difficultés liées au handicap et les analyser

- S1. Evoluer les représentations militantes en expérimentant diverses situations de handicap
- S2. Analyser les expériences vécues

M2. Appréhender les notions juridiques liées au Handicap

- S1. Définir les outils juridiques
- S2. Identifier les obligations de l'employeur
- S3. Lister les dispositifs de financement mobilisables

M3. Découvrir l'action syndicale

- S1. Présenter les leviers syndicaux de défense du salarié porteur de handicap
- S2. Négocier un Accord Handicap d'entreprise
- S3. Valoriser son action syndicale

ME. Estimer les acquis, recueillir les évaluations et le ressenti à chaud

ORGANISATION DE LA JOURNEE

Matin : Module de diagnostic opérationnel et analyse d'impact environnemental, ergonomique, relationnel et organisationnel des handicaps visibles et invisibles sur les postes de travail

1. ACCUEIL, CADRAGE ET INTRODUCTION

2. TRAVAUX PRATIQUES DE SIMULATION PLEINE ECHELLE (APPROCHE INVERSEE) :

- **Atelier A (Troubles neurodéveloppementaux et cognitifs) :**
Analyse des restrictions d'apprentissage et de traitement des flux d'information en situations DYS (handicap invisible/cognitif)
- **Atelier B (Déficiences sensorielles) :**
Évaluation de l'accessibilité communicationnelle et des barrières de signalement dans le cas d'une atteinte auditive (handicap invisible/sensoriel)
- **Atelier C (Déficiences locomotrices) :**
Analyse de l'accessibilité physique, de la fatigabilité, de l'encombrement et de l'aménagement matériel des espaces collectifs (handicap visible/moteur)
+ Quizz Handicap : Autoévaluation des connaissances

3. RETOUR D'EXPERIENCE ET RESTITUTION

TECHNIQUE : Diagnostic partagé du vécu, des représentations et des besoins des militants, transposition des contraintes physiques en revendications d'aménagement de poste.

Identification des attentes de formation des participants

Après-midi : Module juridique, partenarial et outils d'action syndicale

4. DEFINITION, TYPOLOGIE ET DONNEES CHIFFREES DANS LE MILIEU DU TRAVAIL

- Concepts fondamentaux
- Classification CIF (Déficience, Incapacité, Handicap) et CIH (Fonctions et structures corporelles, Limitation d'activité, Restriction de participation)
- Biais de représentation sur l'inaptitude et déconstruction des stéréotypes

5. CADRE REGLEMENTAIRE ET OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

6. CARTOGRAPHIE INSTITUTIONNELLE DES

PARTENAIRES EXTERNES : Rôles, modes de saisine et dispositifs de financement mobilisables auprès des organismes pivots :

- **MDPH** : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), orientation professionnelle.
- **AGEFIPH & FIPHFP** : Aides financières directes aux salariés et subventions de compensation pour l'employeur (secteurs privé et public).
- **LADAPT** : Accompagnement de terrain, insertion.

7. OUTILS DE L'ACTION SYNDICALE ET INGENIERIE DE LA NEGOCIATION :

- Accompagnement, conseil individuel et défense du salarié lors des visites de médecine du travail ou procédures d'invalidité
- Négociation d'un Accord Handicap d'entreprise : indicateurs de suivi, objectifs de recrutement et enveloppes budgétaires dédiées
- Valorisation de la politique inclusive et communication des actions syndicales réalisées auprès du collectif de travail

8. CLOTURE : autoévaluation par le quizz handicap du début de journée, bibliographie, évaluation de la journée